

Document généré le mercredi 08 avril 2026 à 17:15

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 01/04/26	03/04/26	6537	31	14 / 14	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	01/04/26 à 17h10	03/04/26 à 04h45	3/3	26-33704	26- <u>33704</u>
JOUE	Intégrale	01/04/26 à 17h10	03/04/26	3/3		232909- <u>2026</u>

Service : CPJ

Référents : Elodie CAGNET

Classification CPV :

Principale : **71355000** - Services d'arpentage

Complémentaires : **71351810** - Services topographiques

71355200 - Services d'arpentage cadastral

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Prestations de géomètres experts, pour l'établissement de plans et documents fonciers pour les besoins de la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue
Référence	AO26-03
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRL06
Lieu principal de prestation	Hôtel de ville, Rue Carnot 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
Durée	à compter du 10/07/26 Jusqu'au 04/01/30
Description	Prestations de géomètres experts, pour l'établissement de plans et documents fonciers pour les besoins de la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R. 2161-5 du CCP Il s'agit d'un accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum (cf article 4 de l'acte d'engagement) , passé en application des art.

L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP.

Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

La présente consultation consiste en la relance du lot n°3 du marché AO25-04 « Prestations de bureaux d'études géomètres, topographes et géomètres experts, pour l'établissement de plans et documents fonciers pour les besoins de la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue » déclaré sans suite pour motif d'intérêt général, sur le fondement de l'article R.2185-1 du CCP.

Code CPV principal

71355000 - Services d'arpentage

Code CPV
complémentaire

71351810 - Services topographiques

71355200 - Services d'arpentage cadastral

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme

Division en lots : Non

Les variantes sont refusées

Options

Oui

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale qui court à compter de sa date de notification jusqu'au 04/01/2027, il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction.

Reconductions

Oui

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale débutant à compter de sa date de notification jusqu'au 04/01/2027.

Il est ensuite renouvelable 3 fois, par reconduction tacite, par période de 12 mois lors de chaque reconduction, soit jusqu'au 04/01/2030 (date maximale du contrat, toutes périodes confondues).

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

Soucieux de limiter l'impact environnemental de ses achats, l'acheteur intègre dans le présent accord-cadre des conditions d'exécution environnementales décrites à l'article 11 du CCAP.

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **04/05/26 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 04/05/26 à 14h00

Lieu : Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire.

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <http://www.marches-publics.info>. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique ou électronique n'est autorisée.

L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre sont détaillés à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <http://www.marches-publics.info>.

Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.

Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du règlement de la consultation.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune de l'Isle sur la Sorgue.

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 01/04/26 à la publication